



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
1<sup>er</sup> avril 2021  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 1<sup>er</sup> avril 2021, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés présentés par M<sup>me</sup> Bintou Keita, Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo ; et M<sup>me</sup> Sandrine Lusamba, Coordinatrice nationale de l'organisation Solidarité féminine pour la paix et le développement intégral, ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Chine, de l'Estonie, de la France, de l'Inde, de l'Irlande, du Mexique, du Niger (au nom des trois membres africains, le Kenya, le Niger et la Tunisie, et de Saint-Vincent-et les Grenadines), de la Norvège, de la Fédération de Russie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence sur « La situation concernant la République démocratique du Congo », tenue le mardi 30 mars 2021. Une déclaration a également été faite par le représentant de la République démocratique du Congo.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus, le texte des exposés et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité  
(Signé) M. **Dang** Dinh Quy



**Annexe I****Exposé de M<sup>me</sup> Bintou Keita, Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo**

[Original : anglais et français]

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui, afin de présenter le rapport du Secrétaire Général sur les activités de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) (S/2021/274) et de donner un aperçu de la situation actuelle en République démocratique du Congo.

Peu de temps après mon arrivée à Kinshasa en tant que Représentante spéciale du Secrétaire général, j'ai engagé une série de consultations avec les principaux dirigeants et acteurs politiques et de la société civile congolaise, et me suis rendue dans les provinces de l'est et du Kasai où la MONUSCO est présente, pour y rencontrer les équipes de la Mission et évaluer les progrès dans la mise en œuvre de notre mandat et les défis à venir.

Le premier constat qui s'est imposé à moi suite à ces premières consultations est que le pays a déjà les yeux tournés vers les élections de 2023. Le processus électoral de 2023 représente une nouvelle étape critique dans le processus de transition démocratique, de consolidation institutionnelle et de stabilisation du pays. Après la passation pacifique du pouvoir entre le Président Kabila et le Président Tshisekedi en 2019, et le remaniement de la coalition au pouvoir au cours des trois derniers mois, cette échéance informe déjà les positionnements politiques, les propositions de réformes à l'agenda de la rentrée parlementaire, et le débat public. Conformément à la volonté du Président Tshisekedi, le Premier Ministre désigné Mr. Jean Michel Sama Lukonde Kyenge m'a également indiqué que la préparation des élections de 2023 constitue l'une des priorités du Gouvernement à venir.

Les 33 prochains mois avant ces échéances électorales se présentent ainsi devant moi comme une route que nous devons emprunter ensemble avec le Gouvernement et la population congolaise, en redoublant d'énergie et d'efficacité pour franchir les obstacles et relever les défis qui se présenteront à nous, afin de poursuivre la consolidation démocratique du pays et de ses institutions et d'avancer vers la stabilisation de l'est et les réformes nécessaires à cet effet. C'est dans ce contexte que je voudrais évoquer les opportunités que la conjoncture politique actuelle de la République démocratique du Congo offre, de même que les risques qu'elle comporte.

En effet, nous ne pouvons pas ignorer les défis, les fragilités persistantes et les obstacles qui subsistent, et pour les surmonter, il faudra que la communauté internationale et le Gouvernement parlent d'une seule voix et agissent d'un commun accord. Le plein appui de l'ensemble du Conseil sera indispensable à cet égard.

À mon avis, la première occasion concerne la formation du nouveau Gouvernement et notre partenariat avec lui en vue d'appuyer la mise en œuvre de réformes indispensables. Sur la base de mes échanges avec le Président Tshisekedi et le Premier Ministre désigné, je suis en mesure d'annoncer qu'il est possible d'engager une dynamique en faveur du changement. C'est un moment favorable pour promouvoir les réformes nécessaires sur les plans institutionnel et de la gouvernance, qui contribueront directement au règlement pacifique des conflits dans l'est. J'ai été encouragée par la détermination et l'engagement du Président à mobiliser toutes les ressources nécessaires pour répondre aux besoins des Congolais dans l'est du pays

en matière de sécurité et de stabilisation, ainsi que par le dialogue pragmatique, constructif et ouvert que j'ai eu avec le Premier Ministre désigné et tous les autres hauts responsables congolais.

J'ai donc insisté auprès des dirigeants congolais sur la nécessité pour le nouveau Gouvernement d'agir rapidement dans un certain nombre de domaines prioritaires, qui correspondent aux priorités définies dans le mandat de la MONUSCO. Ces priorités portent notamment sur la réforme de l'armée et des forces de police congolaises ; la prise en charge de la protection des civils aux niveaux national et provincial ; la mise en place d'un processus efficace et durable de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) au niveau local ; le renforcement des systèmes judiciaires civil et militaire et l'appui à la justice transitionnelle ; et le lancement de la planification du cycle électoral de 2023. Dans mes échanges avec toutes les parties prenantes, je souligne la nécessité d'agir dans le respect du cadre constitutionnel et d'organiser des élections ouvertes à tous dans les délais prévus, en respectant le calendrier électoral.

Je suis déterminée à collaborer avec nos partenaires pour que le nouveau Gouvernement mène à bien sa mission. Dans le même temps, j'ai également souligné la nécessité de briser les impasses qui entravent les progrès sur le plan politique et la stabilisation. En collaboration avec ses partenaires, le Gouvernement doit répondre aux besoins considérables et pressants du pays sur le plan humanitaire, de la sécurité et du développement. À cet égard, il doit veiller à ce que les mesures nécessaires pour répondre à ces besoins ne soient pas retardées plus longtemps.

Le processus de transition de la MONUSCO a donné lieu à d'autres possibilités de renforcer la coopération au sein de la famille des Nations Unies et avec d'autres partenaires. Alors que nous nous préparons à fermer en juin les bureaux locaux de la MONUSCO dans la région du Kasaï – et j'estime que nous serons en mesure de faire de même l'année prochaine au Tanganyika –, nous sommes en train d'élargir la coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies dans le domaine de l'état de droit et dans le cadre de l'approche fondée sur le triple lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix. L'objectif est de réduire les besoins humanitaires et la vulnérabilité des populations, et de contribuer ainsi à la stabilisation et au développement durable.

Nous prévoyons d'utiliser des approches similaires dans les provinces du Kivu et de l'Ituri, tout en ayant recours à l'intégralité des outils du maintien de la paix afin d'accélérer les progrès vers le règlement des conflits. Les partenaires tels que la Banque mondiale et l'Union européenne se mobilisent également en apportant un appui indispensable au processus de DDR au niveau local et à des programmes en faveur de la résilience, ainsi qu'à la mise en place d'infrastructures qui renforceront la capacité du Gouvernement à étendre l'autorité de l'État et à assurer la protection dans les zones de conflit. Dans le même temps, le Fonds pour la consolidation de la paix appuie la réconciliation et la cohésion sociale, une gouvernance locale inclusive, la réintégration des ex-combattants au sein des communautés et le règlement durable de la situation des populations déplacées.

Cependant, les dynamiques de conflit complexes et profondément ancrées dans les provinces du Kivu et de l'Ituri signifient que nous ne pouvons pas encore envisager le retrait de la MONUSCO de ces provinces, compte tenu des problèmes humanitaires, de sécurité et de protection très graves qui persistent dans ces régions.

En effet, au cours de ma première mission dans ces régions, grâce à des échanges avec les autorités provinciales, la société civile et mes collègues de l'ONU, j'ai pu constater de visu les défis auxquels cette partie de la République démocratique du Congo reste confrontée. J'ai réaffirmé l'engagement de la Mission et de l'équipe de pays à travailler avec tous les partenaires et collègues pour aider à soulager les souffrances inacceptables et de longue date de la population congolaise.

Pour faire taire les armes, il n'y a pas de solution militaire, mais des stratégies politiques. Ces stratégies doivent prendre en compte et satisfaire les nombreux besoins sociaux, économiques et de gouvernance, notamment s'agissant de la gestion du système de sécurité, du règlement des problèmes sous-jacents d'insécurité foncière et de l'amélioration de la transparence et de la responsabilité dans le secteur minier.

Si une importante garantie de sécurité militaire et policière est nécessaire pour créer les conditions requises pour des solutions politiques, l'essentiel de l'effort doit être politique. La mise en œuvre de nos stratégies provinciales est cruciale à cet égard, car elles sont liées à la planification de la transition de la Mission et incluent la nécessité de contrer les auteurs de troubles, ces réseaux aux niveaux national et local qui appuient les activités des groupes armés et profitent d'une économie de guerre.

En ce sens, nous insistons sur la nécessité d'accélérer le processus de réforme du secteur de la sécurité et de réaliser le programme de désarmement, de démobilisation, de réinsertion communautaire et de stabilisation. Une rupture avec les politiques intenable du passé et la mise en œuvre de processus durables s'imposent si l'on veut démanteler les groupes armés et garantir que les forces de sécurité congolaises sont à même d'assumer pleinement la responsabilité de la protection des civils.

La dimension régionale est également importante à cet égard. Sans une nouvelle vision régionale et une plateforme commune pour trouver des solutions non militaires aux facteurs de conflits transfrontières, qu'il s'agisse de groupes armés étrangers ou du commerce illicite de ressources naturelles, le travail de la Mission avec nos partenaires gouvernementaux sera d'une durabilité limitée. À cet égard, je multiplierai les contacts avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs et solliciterai également l'appui du Conseil pour le travail commun que nous menons dans la région.

Cela m'amène à aborder une autre occasion à saisir : la récente accession du Président Tshisekedi à la présidence de l'Union africaine. Cette présidence ne symbolise pas seulement le retour de la République démocratique du Congo dans le concert des nations leaders du continent africain, elle doit également permettre de montrer l'engagement du pays et de la région à faire taire les armes une fois pour toutes dans cette partie du continent. Il est essentiel que nous soutenions l'engagement du Président Tshisekedi et sa présidence de l'Union africaine afin d'ancrer résolument et définitivement la région des Grands Lacs dans une dynamique de paix, de sécurité et de développement économique régional inclusif et durable. Je suis heureuse de noter et de signaler l'engagement continu du Président Tshisekedi en faveur de l'amélioration des relations avec les voisins de la République démocratique du Congo, qui demeure d'une importance vitale pour la stabilisation des provinces orientales du pays et pour assurer la paix et la sécurité dans toute la sous-région.

Je m'engage à soutenir activement notre envoyé spécial régional, Huang Xia, afin que nous saisissons l'occasion de la présidence congolaise de l'Union africaine pour faire avancer un programme ambitieux de coopération internationale dans divers domaines, y compris les questions de paix et de sécurité, ainsi que celles de l'humanitaire, du développement et de la lutte contre l'impunité.

Sous ma direction, la MONUSCO se concentrera sur trois tâches essentielles : premièrement, le déploiement de bons offices et de stratégies politiques pour appuyer à la fois la protection des civils et les efforts de stabilisation, notamment par des réformes de la gouvernance en matière de sécurité et la poursuite de la lutte contre l'impunité ; deuxièmement, l'appui à la République démocratique du Congo dans son leadership régional et continental pour renforcer la paix et la stabilité dans la région des Grands Lacs ; et troisièmement, la mise en œuvre de notre stratégie de transition, avec l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres partenaires et donateurs, afin d'améliorer la capacité du Gouvernement à assurer la protection des civils, en particulier dans les zones touchées par le conflit.

## Annexe II

### **Exposé de M<sup>me</sup> Sandrine Lusamba, Coordinatrice nationale de Solidarité féminine pour la paix et le développement intégral**

[Original : français]

Merci de me donner l'occasion de faire cette intervention aujourd'hui. Je m'appelle Sandrine Lusamba et je suis la Coordinatrice nationale de SOFEPADI, qui veut dire Solidarité féminine pour la paix et le développement intégral, une organisation congolaise qui milite pour la défense et la promotion de droits spécifiques de la femme.

Suite à la résolution 2502 (2019), une stratégie commune sur le retrait graduel et par étapes de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) a été établie à la fin du mois d'octobre 2020. En tant qu'organisation de la société civile travaillant aux côtés des communautés locales et des populations souffrant de guerres sans fin, nous avons pensé qu'il serait utile d'examiner les leçons à tirer de 20 ans de présence de la MONUSCO sur le terrain, ainsi que les perspectives d'un retrait graduel et progressif, tel que prévu par la résolution susmentionnée.

En effet, après 20 ans de présence de la MONUSCO en République démocratique du Congo, les attentes du peuple congolais restent élevées et ses besoins énormes, notamment en matière d'ouverture de l'espace démocratique. Les efforts récemment entrepris dans ce sens méritent d'être encouragés, notamment en ce qui concerne la participation d'une société civile indépendante, de médias libres et d'une opposition politique constructive à la vie politique du pays.

L'activité continue des groupes armés dans l'est du pays, ainsi que les fortes tensions et les conflits communautaires dans tout le pays, constituent une menace constante pour la sécurité de la population civile, qui est déplacée en permanence à l'intérieur ou à l'extérieur des frontières de la République démocratique du Congo.

La nature, l'échelle et la durée des conflits en République démocratique du Congo exigent une réponse locale qui soit complète, rapide et coordonnée entre plusieurs acteurs, y compris les acteurs régionaux, militaires et civils.

Le nombre toujours élevé de violations des droits de l'homme, la nature de ces violations et l'impunité dont jouissent les responsables présumés de ces violations démontrent que le système judiciaire congolais présente depuis longtemps des failles importantes.

La situation politique, sécuritaire et des droits de l'homme en République démocratique du Congo a créé des besoins importants en matière de lutte contre l'impunité pour les crimes les plus graves, de réconciliation communautaire et d'établissement de la vérité.

Compte tenu des défis sécuritaires auxquels sont confrontées les populations civiles, notamment au Nord-Kivu où la présence et les activités des groupes armés continuent de menacer gravement les habitants de cette zone, la MONUSCO est régulièrement critiquée, voire violemment, pour sa capacité limitée à protéger les civils.

La réputation de la Mission auprès des populations civiles a été entachée par plusieurs cas d'abus et d'exploitation sexuels commis par son personnel civil et militaire. Si l'ONU a pris des mesures préventives et disciplinaires, notamment dans le cadre de sa politique de tolérance zéro en matière d'abus et d'exploitation sexuels, les poursuites pénales sont rarement engagées par les États contributeurs, qui restent seuls juges des actes de leurs ressortissants.

Le renouvellement du mandat de la MONUSCO en décembre 2020 semblait, aux yeux des populations affectées, porteur d'un espoir de retour définitif de la paix, notamment dans l'est du pays.

Mais depuis lors, il n'y a pas eu de changement significatif et la situation semble aller de mal en pis : l'activisme des groupes armés augmente, l'insécurité persiste et les violations des droits de l'homme se poursuivent. Et le récent assassinat de l'Ambassadeur de l'Italie en République démocratique du Congo, alors qu'il était en mission dans la province du Nord-Kivu, est un signe éloquent de la fragilité de la situation sécuritaire dans cette partie du pays, malgré la présence de la MONUSCO depuis plus de 20 ans.

À titre d'illustration, dans le territoire de Beni, dans la nuit du dimanche au lundi 15 mars 2021, la commune de Bulongo a été attaquée par les Forces démocratiques alliées, ce qui a fait 14 morts, dont quatre femmes, qui ont été massacrés à l'arme blanche – les images sont atroces – ; et plusieurs déplacements ont été observés, les populations abandonnant leurs localités pour se diriger vers la ville de Beni.

Dans l'Ituri, les conflits armés et communautaires continuent de provoquer des déplacements massifs de la population. Dans la seule localité de Lopa, située à près de 30 kilomètres de la ville de Bunia, on compte 17 camps de personnes déplacées originaires de Djugu. Leurs conditions de vie restent médiocres. La ville de Bunia compte également quatre camps de déplacés et nous assistons à un phénomène inédit : des enfants de 2 ou 3 ans errent dans la ville pour mendier.

Nous recommandons au Conseil de sécurité :

- De donner la priorité aux efforts qui s'attaquent aux moteurs du conflit à multiples facettes en République démocratique du Congo, notamment en assurant des approches sensibles au genre pour promouvoir la réconciliation intercommunautaire, la gouvernance des ressources naturelles et la prévention des conflits, et en veillant à ce que toutes les entités de l'ONU surveillent toutes les attaques et menaces de violence visant les femmes chargées de la consolidation de la paix, les politiciennes, les activistes et les défenseurs des droits de l'homme, dans le cadre des processus d'alerte précoce ;
- De veiller à ce que tous les processus de transition tiennent compte de la problématique hommes-femmes, notamment par des critères de référence, des analyses, une expertise technique en matière d'égalité entre les sexes et des consultations régulières avec diverses organisations féminines de la société civile, à tous les stades de la planification et du retrait des missions, en veillant à ce que les activités liées aux femmes et à la paix et la sécurité soient transférées de manière durable ;
- De donner la priorité à un engagement communautaire tenant compte de la dimension de genre, et incluant des consultations régulières avec les groupes de défense des droits des femmes, les femmes œuvrant pour la paix et les défenseurs des droits de l'homme, dans le cadre des activités régulières de la mission, et de reconnaître publiquement le rôle essentiel de la femme ;
- De s'assurer que toutes les entités et experts des Nations Unies concernés, y compris les hauts fonctionnaires, tels que le Représentant spécial du Secrétaire général, le Coordonnateur des opérations humanitaires et le coordonnateur résident, publient des déclarations de condamnation en réponse à la rhétorique violente et aux mesures de répression contre la société civile, y compris contre les défenseurs des droits humains et les artisans de la paix en République démocratique du Congo ;

- 
- D'encourager, dans le cadre de la justice transitionnelle, pour le cas du rapport du Projet Mapping, la création de chambres mixtes spécialisées dans la poursuite des crimes internationaux au sein des tribunaux congolais, afin de résoudre les problèmes des coûts et du temps ;
  - Et de fournir à la justice congolaise des rapports d'experts adaptés au contexte et aux crimes, notamment concernant les violences sexuelles et la médecine légale, comme le recommande le Conseil des droits de l'homme dans sa dernière résolution 42/34 de septembre 2019.

J'aimerais finir cette présentation en répétant ce qu'a déclaré la Représentante spéciale du Secrétaire général en République démocratique du Congo, M<sup>me</sup> Bintou Keita, en ces termes :

« Avec la Force, la volonté politique de l'État au niveau central, au niveau provincial, au niveau local, et avec la volonté d'accompagnement de tous les partenaires, des Nations Unies, de la MONUSCO et des partenaires bi et multilatéraux, il est possible de faire autrement. »

**Annexe III****Déclaration de M. Dai Bing, Représentant permanent adjoint de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : chinois]

Je félicite M<sup>me</sup> Keita de sa nomination en tant que Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo, et de son premier exposé devant le Conseil de sécurité. Je me réjouis à la perspective du rôle accru qu'est appelée à jouer la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et du leadership de M<sup>me</sup> Keita s'agissant de maintenir la paix et la stabilité dans le pays. J'ai également écouté l'exposé de M<sup>me</sup> Lusamba. Enfin, je souhaite la bienvenue à la présente réunion au Chargé d'affaires de la Mission permanente de la République démocratique du Congo.

Présentement, la situation en République démocratique du Congo demeure globalement stable. La situation politique du pays, en revanche, traverse certains changements. La violence dans l'est du pays a continué de s'intensifier et la situation humanitaire est confrontée à de graves difficultés. La communauté internationale doit continuer d'appuyer la paix et la stabilité dans le pays et de fournir une assistance pratique en fonction de ses besoins. À la lumière du rapport du Secrétaire général (S/2021/274), je voudrais mettre les trois points ci-après en exergue.

Premièrement, il faut maintenir la stabilité politique et faire régulièrement progresser la gouvernance nationale. La coalition au pouvoir en République démocratique du Congo vient de subir un remaniement. La tâche la plus urgente est de former un nouveau gouvernement qui soit inclusif et qui reflète la volonté populaire afin d'assurer une bonne mise en œuvre des grandes priorités du pays. C'est ce que souhaite ardemment le peuple congolais, et c'est une attente que partage la communauté internationale. La République démocratique du Congo est un grand pays africain, doté d'une influence importante. La Chine félicite le Président Tshisekedi de son accession à la présidence de l'Union africaine et espère que la République démocratique du Congo contribuera plus encore à approfondir la coopération régionale et internationale.

Deuxièmement, il faut remédier aux défis en matière de sécurité et s'attacher à éliminer la menace de la violence. Le conflit dans l'est de la République démocratique du Congo s'éternise depuis des décennies. La communauté internationale a réalisé des investissements considérables. La MONUSCO et les pays qui fournissent des contingents ont consenti d'immenses sacrifices, et pourtant, des incidents violents et des accrochages intercommunautaires se produisent de temps à autre. Récemment, un groupe armé a mené une attaque effrontée sur un convoi des Nations Unies, qui a malheureusement causé la mort de l'Ambassadeur italien en République démocratique du Congo et de son entourage. La Chine condamne énergiquement cette attaque et exprime ses condoléances aux proches des victimes. Cet incident montre une fois de plus que ce n'est qu'en s'attaquant aux causes profondes des conflits, grâce à des outils associant sécurité et développement, et en se livrant à une coopération régionale, que nous pourrons briser le cercle vicieux des conflits violents.

La nouvelle stratégie pour la région des Grands Lacs et la stratégie de retrait de la MONUSCO fournissent une piste de réflexion pour aborder ces problèmes. Il conviendrait que le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs et la MONUSCO renforcent leur coordination et collaborent aux fins de mettre en œuvre comme il se doit les deux stratégies, d'aider la République démocratique du Congo à transformer son avantage en matière de ressources en un atout pour son développement, et de promouvoir une coopération efficace entre les

pays de la région pour empêcher les forces négatives de franchir les frontières. Dans le cadre de la réduction des effectifs et du retrait de la MONUSCO, il y a lieu de tenir pleinement compte de la situation sur le terrain, en élaborant une planification détaillée et en mettant en place une coordination étroite avec les autorités locales et autres organismes des Nations Unies. Le programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration en cours d'élaboration par le Gouvernement congolais contribuera à transformer des facteurs de déstabilisation en un atout en termes de ressources humaines, et mérite donc un investissement accru.

Troisièmement, il est impératif d'atténuer la crise humanitaire et d'appuyer le relèvement socioéconomique. La situation humanitaire en République démocratique du Congo, qui a pâti de l'escalade de la violence, du manque de services publics et des incidences de la maladie à coronavirus (COVID-19) et de l'Ebola, est désastreuse. Le développement économique et social du pays est confronté à de graves chocs. Le budget national pour cette année a subi des coupes drastiques. La communauté internationale doit accroître son assistance et mobiliser des ressources suffisantes pour le Plan de réponse humanitaire pour la République démocratique du Congo afin de contribuer à lutter contre les pandémies et d'améliorer le sort des populations locales. La MONUSCO accomplit un travail remarquable en aidant la République démocratique du Congo à lutter contre l'épidémie d'Ebola. Elle doit continuer de collaborer avec d'autres organismes sanitaires et humanitaires pour aider la République démocratique du Congo à relever les multiples défis sanitaires qui se posent à elle. La communauté internationale doit apporter son aide au pays, à la lumière de ses besoins actuels, afin de renforcer sa capacité à se développer de manière autonome.

La Chine se tient toujours fermement aux côtés du peuple congolais et collaborera avec la communauté internationale pour contribuer activement au développement pacifique du pays.

**Annexe IV****Déclaration de M<sup>me</sup> Kristel Lõuk, Chargée d'affaires de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie les intervenantes de leurs exposés approfondis. Je saisis également cette occasion pour féliciter la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo, Bintou Keita, de sa nomination.

Nous tenons en premier lieu à nous féliciter de l'évolution de la situation politique et de la formation d'une coalition majoritaire. Nous estimons que ces avancées ouvrent des perspectives encourageantes de stabilité pour le peuple congolais et les acteurs internationaux. Nous saluons également l'engagement pris par le Président Tshisekedi d'encourager une représentation accrue des femmes au Parlement national ainsi que leur participation à la vie publique.

Dans le même temps, ces évolutions positives sont obscurcies par les violations persistantes des droits de l'homme et les atteintes à ces droits que commettent les groupes armés dans les provinces de l'est, en particulier les Forces démocratiques alliées, dont certaines pourraient constituer des crimes contre l'humanité. Il est crucial que les forces de sécurité et de défense congolaises améliorent la préparation des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et leur capacité à mener des opérations efficaces, et qu'elles lancent des enquêtes et des poursuites promptes et coordonnées contre les auteurs de violations graves et de crimes internationaux. Il importe de garantir l'appropriation congolaise tout au long du processus. Nous notons que dans certaines provinces, le nombre d'attaques contre les civils a légèrement diminué. Cependant, les tensions et les affrontements intercommunautaires entre les groupes armés locaux, ainsi que les incidents de violence sexuelle liée aux conflits, continuent de s'aggraver. Nous estimons que le fait d'accroître la confiance dans les forces de sécurité et de défense congolaises offrirait un moyen supplémentaire de renforcer les capacités des FARDC et d'atténuer les tensions.

En ce qui concerne les droits de l'homme, il est préoccupant que des violations des droits de l'homme et des atteintes à ces droits, notamment la violence sexuelle liée aux conflits, continuent d'être commises par des agents de l'État et les groupes armés. Nous estimons que le renforcement de la coopération entre la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et les autorités congolaises, le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme aiderait les autorités congolaises à lutter contre l'impunité et à rendre justice aux civils victimes d'atrocités.

Nous restons choqués par le récent incident tragique et la mort de l'Ambassadeur italien et d'un membre du convoi du Programme alimentaire mondial. Cet incident et la situation humanitaire complexe soulignent néanmoins la réalité qui est celle du peuple congolais. Par ailleurs, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la résurgence de la maladie à virus Ebola, les migrations de populations, l'insécurité alimentaire et les problèmes de protection ont aggravé les problèmes existants, et en conséquence, 19,6 millions de Congolais ont besoin de protection et d'aide alimentaire et 5,2 millions de personnes ont été déplacées. Nous saluons la volonté de la nouvelle coalition politique de surmonter les problèmes humanitaires, en coopération avec les partenaires internationaux.

Les causes profondes du conflit doivent être éliminées et des mesures concrètes mises en place. Cela suppose de combattre les discours de haine et de lutter contre l'exploitation illégale des ressources naturelles et le trafic d'armes légères. D'autres

perspectives économiques doivent être proposées aux ex-combattants et à leurs communautés en mettant rapidement en œuvre des programmes décentralisés de désarmement, de démobilisation, de réinsertion communautaire et de stabilisation.

Enfin, je tiens à féliciter la MONUSCO de l'efficacité avec laquelle elle s'est employée à renforcer sa lutte contre les menaces auxquelles sont exposés les civils, en dépit de l'impact de la COVID-19. S'agissant de la transition de la MONUSCO, nous estimons que le renforcement du consensus entre la Mission et les acteurs locaux chargés de la protection contribuerait à la mise en œuvre d'une réforme du secteur de la sécurité au niveau communautaire. Il nous semble également utile que le Programme conjoint d'appui à la réforme de la justice œuvre au renforcement des réformes de la justice et du secteur pénitentiaire.

Je conviens avec la Représentante spéciale qu'il importe de créer un groupe de travail conjoint pour appuyer la mise en œuvre de la stratégie conjointe relative au transfert progressif des responsabilités et au retrait durable de la MONUSCO.

**Annexe V****Déclaration de M. Nicolas de Rivière, Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

Je remercie d'abord M<sup>me</sup> Keita pour sa présentation et tiens à l'assurer du plein soutien de la France pour sa mission. Je remercie également M<sup>me</sup> Lusamba pour son intervention.

Je souhaiterais revenir sur trois points.

Tout d'abord, la persistance de l'insécurité à l'est du pays. La France condamne les attaques récurrentes contre les civils et contre les forces armées dans les provinces du Kivu et en Ituri. La recrudescence des attaques du groupe Forces démocratiques alliées et la poursuite des violences intercommunautaires sont inquiétantes. La concentration de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) à l'est doit se poursuivre pour protéger les civils et pour y soutenir la présence de l'État.

Il convient d'y promouvoir le dialogue intercommunautaire, de lutter contre les discours de haine qui attisent les tensions entre les communautés, et de poursuivre les efforts contre l'exploitation illégale des ressources naturelles et la coopération entre les États de la région des Grands Lacs. Il faut aussi donner des perspectives à ceux qui ont rendu leurs armes en mettant en œuvre des programmes décentralisés de désarmement, démobilisation et réintégration.

J'en viens à mon deuxième point, l'aggravation de la situation humanitaire.

La République démocratique du Congo peut compter sur le soutien de la France pour surmonter la crise sanitaire via le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins, dont l'Équipe Europe est un des grands bailleurs de fonds. Alors que l'insécurité alimentaire s'accroît et que des nouveaux cas d'Ebola sont apparus, l'accès humanitaire doit être garanti et les attaques contre le personnel humanitaire doivent cesser. Le Conseil de sécurité a condamné l'attaque meurtrière contre un convoi du Programme alimentaire mondial le 22 février dernier. Les responsables doivent être traduits en justice.

La France salue les avancées en matière de lutte contre l'impunité, dont témoigne la condamnation le 12 janvier dernier d'un milicien pour crimes contre l'humanité. Ces efforts doivent se poursuivre. Les droits de l'homme doivent par ailleurs être respectés, y compris par les forces de sécurité congolaises. Je salue l'intervention de Sandrine Lusamba, qui nous rappelle le rôle indispensable des femmes dans l'établissement d'une paix durable.

Enfin, et c'est mon troisième point, la préparation de la transition de la MONUSCO nécessite l'engagement de tous.

La constitution du groupe de travail conjoint entre les autorités congolaises et l'ONU sur cette transition est indispensable. Les capacités nationales doivent en même temps être consolidées par un plan de réforme du secteur de la sécurité et le renforcement de la Police nationale congolaise et des moyens de la justice. Sur tous ces aspects, l'engagement du futur Gouvernement congolais sera primordial. La présidence congolaise de l'Union africaine doit être l'occasion d'accompagner la région des Grands Lacs sur la voie de la paix.

La MONUSCO doit, de son côté, adapter son dispositif pour toujours mieux protéger les civils, en coordination avec les forces armées congolaises. La mise en œuvre de la reconfiguration de la Brigade d'intervention de la Force doit aussi se poursuivre dans les meilleurs délais.

## Annexe VI

### **Déclaration de M. T. S. Tirumurti, Représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens en premier lieu à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo, M<sup>me</sup> Bintou Keita, de son exposé sur l'évolution de la situation en République démocratique du Congo et les progrès réalisés dans la mise en œuvre du mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Je souhaite également la bienvenue à M<sup>me</sup> Sandrine Lusamba, de l'organisation Solidarité féminine pour la paix et le développement intégral.

Avant toute chose, nous condamnons fermement le meurtre de l'Ambassadeur d'Italie et de deux autres personnes, dont l'une travaillait pour le Programme alimentaire mondial (PAM), au cours d'une attaque perpétrée contre une mission conjointe du PAM près de Goma le mois dernier. Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles des défunts et aux Gouvernements italien et congolais.

La situation politique en République démocratique du Congo reste précaire, bien que les efforts visant à mettre fin à l'impasse prolongée aient connu des avancées positives. La formation d'une nouvelle coalition, la nomination d'un Premier Ministre et l'élection des Présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale sont des évolutions qui méritent d'être saluées. Cependant, le retard dans la formation du Cabinet trahit les difficultés auxquelles la nouvelle coalition est confrontée. Nous espérons que ces difficultés seront surmontées grâce à un dialogue constructif entre tous les acteurs politiques de la République démocratique du Congo, ouvrant ainsi la voie aux initiatives de réforme tant attendues du Président Félix Tshisekedi. L'Inde salue également l'élection du Président Tshisekedi à la présidence de l'Union africaine pour l'année 2021 et se réjouit à la perspective de travailler en étroite collaboration avec lui afin de renforcer la coopération entre l'Inde et l'Afrique.

La situation générale en matière de sécurité dans les provinces orientales de la République démocratique du Congo reste préoccupante, bien que l'on constate une amélioration dans le Sud-Kivu, le Maniema et le Tanganyika. Les groupes armés, cependant, continuent à avoir le champ libre. Nous condamnons la violence contre les civils, en particulier les femmes et les enfants, et la prise pour cible du personnel des Nations Unies et des travailleurs humanitaires. Les informations faisant état d'exécutions extrajudiciaires et sommaires sont inquiétantes. Tous ces actes doivent être condamnés et leurs auteurs traduits en justice.

L'Inde se félicite des initiatives encourageantes en faveur d'une coopération et d'un dialogue actifs à l'échelon régional sur les questions de sécurité. Nous sommes convaincus que ces initiatives sont essentielles pour éliminer les forces négatives qui opèrent dans la région, en particulier dans l'est de la République démocratique du Congo. En tant que Président de l'Union africaine, le Président de la République démocratique du Congo est bien placé pour amener la région dans son ensemble à trouver des solutions pour une paix durable dans le pays et la région.

Les autorités de la République démocratique du Congo sont confrontées à une multitude de défis sur le plan humanitaire, qui ont été encore aggravés par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). La nouvelle flambée de violence a provoqué une augmentation du nombre de personnes ayant besoin de protection et d'aide humanitaire. La détérioration de la situation en République centrafricaine a également des répercussions sur celle en République démocratique du Congo. La communauté internationale doit apporter tout son soutien à la République démocratique du Congo pour l'aider à surmonter ce défi.

L'exploitation et l'extraction illégales des ressources naturelles sont les principaux moteurs du conflit dans l'est de la République démocratique du Congo. Tant que l'on ne s'attellera pas à régler ce problème, la violence persistera sous une forme ou une autre. Nous devons prendre des mesures pour faire rendre des comptes à ceux qui se livrent à de telles activités, tant en République démocratique du Congo qu'ailleurs. Nous sommes convaincus que ce facteur clef sera également déterminant dans la stratégie de transition de la MONUSCO.

En ce qui concerne le mandat de la MONUSCO, les priorités absolues de cette dernière restent de s'attaquer à la situation en matière de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo et d'appuyer les efforts des forces de sécurité du pays. À cet égard, nous avons pris note des stratégies ciblées et régionales appliquées par la Mission pour renforcer la fonction essentielle de protection des civils. Les mesures prises par la République démocratique du Congo, avec l'aide de la MONUSCO, concernant les réformes du secteur de la sécurité et de la justice sont encourageantes. Nous nourrissons l'espoir que la nouvelle structure nationale, combinant les mandats de tous les organismes chargés de la démobilisation, de la réinsertion, de la réinsertion communautaire et de la stabilisation, deviendra bientôt une réalité. Cela permettrait aux Forces armées de la République démocratique du Congo et à la MONUSCO de réduire leurs domaines d'intervention pour lutter efficacement contre les groupes armés. Nous encourageons une plus grande participation des organisations féminines et des femmes dirigeantes à tous les processus, car cela sera essentiel pour instaurer la paix et la réconciliation.

Nous apprécions à leur juste valeur les progrès réalisés dans la première phase du Système complet de planification et d'évaluation de la performance de la MONUSCO. Nous attendons avec intérêt la mise en œuvre du dispositif de gestion de la performance intégré qui doit permettre d'évaluer systématiquement et de la même manière toutes les composantes de la Mission, étant donné que le rapport du Secrétaire général (S/2021/274) prévoit une évaluation de la performance en termes de pourcentage uniquement pour les unités de police constituées.

L'Inde entretient des relations étroites et cordiales avec la République démocratique du Congo. Les Casques bleus indiens ont joué un rôle important dans la protection de l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo nouvellement indépendante en 1961. À l'heure actuelle, les soldats de la paix indiens, y compris une équipe de liaison féminine, jouent un rôle important dans la MONUSCO. Au plus fort de l'épidémie de COVID-19, l'Inde a, à la demande du Secrétaire général, transformé son hôpital au Centre de commandement et de contrôle de la MONUSCO à Goma, qui était une installation de niveau 3 opérationnelle depuis janvier 2005, en une installation de niveau 3 plus. La semaine dernière, l'Inde a également remis à l'ONU 200 000 vaccins contre la COVID-19 fabriqués en Inde, destinés à tous les Casques bleus.

L'Inde appuie le Gouvernement congolais par le biais d'un partenariat de développement et de programmes de renforcement des capacités, notamment dans le cadre de projets d'infrastructure critiques. Dans le contexte de la pandémie, elle a fourni, au début du mois, des vaccins contre la COVID-19 à titre d'aide non remboursable à la République démocratique du Congo. Nous avons également facilité la fourniture de plus de 1,7 million de doses de vaccins contre la COVID-19 fabriqués en Inde à la République démocratique du Congo par le biais du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins. L'Inde reste déterminée à aider la République démocratique du Congo sur la voie d'une paix, d'une stabilité et d'une prospérité durables.

## Annexe VII

### **Déclaration de M<sup>me</sup> Geraldine Byrne Nason, Représentante permanente de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français et anglais]

Je voudrais également féliciter et remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo, Bintou Keita, pour sa nomination et son intervention très importante et pertinente ce matin. Je tiens aussi à remercier M<sup>me</sup> Sandrine Lusamba pour son intervention éclairante ainsi que ses recommandations concrètes.

Pour l'Irlande, la transition politique actuelle en République démocratique du Congo constitue une occasion singulière à saisir pour créer un élan et tracer une voie positive.

L'établissement d'une nouvelle coalition au sein de l'Union sacrée de la nation a créé la possibilité de changement et de réforme. Cela pourrait bénéficier au peuple congolais de manière significative, y compris par le renforcement de la stabilité et des systèmes de gouvernance, la lutte contre l'impunité ainsi que la lutte contre la corruption.

Nous nous félicitons de l'approfondissement de la coopération régionale, mené par le Président Tshisekedi. Cela comprend le dialogue avec les pays voisins sur les menaces communes, notamment l'activité continue des groupes armés.

Pour reprendre ce que M<sup>me</sup> Keita a dit ce matin, l'élection du Président Tshisekedi à la présidence de l'Union africaine pourrait approfondir l'engagement de l'Union africaine dans la région et faciliter la coopération avec d'autres organisations régionales, telles que la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs.

L'Irlande se félicite de la priorité accordée par le Président Tshisekedi à la participation des femmes aux négociations de paix pendant son mandat à la tête de l'Union africaine. Nous saluons les mesures importantes prises à l'échelon national. L'engagement du Président à garantir que 30 % du nouveau Gouvernement sera composé de femmes constitue un signal fort. Ce qui importe, bien sûr, et ce qui change la donne, c'est que les femmes soient dans la salle et à la table des négociations lorsque la paix est faite. L'Irlande le sait bien, plus le processus est inclusif, plus le résultat est durable. La participation pleine, égale et véritable des femmes n'est pas un simple mantra, elle est essentielle. Les femmes doivent avoir leur mot à dire sur la manière de façonner la paix dans leur pays. Nous appelons le Gouvernement, avec l'appui actif et ciblé de l'ONU, de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et de tous les acteurs concernés, à en faire une réalité.

Comme nous l'avons entendu ce matin, des défis importants restent à surmonter en République démocratique du Congo. La détérioration des conditions de sécurité, en particulier dans les provinces orientales, montre à quel point l'implication de la MONUSCO reste vitale. Il est crucial à cet égard d'accorder la priorité à la protection des civils.

Nous nous félicitons que l'unité d'analyse des menaces par géolocalisation ait été déployée dans la zone de la MONUSCO. Nous considérons que cela s'inscrit dans le cadre d'efforts plus larges visant à soutenir la brigade d'intervention pour qu'elle intervienne en temps utile afin de protéger les civils dès lors que c'est nécessaire.

Pour l'Irlande, il est crucial que le retrait de la MONUSCO soit assorti de certains critères et qu'il soit en phase avec les conditions de sécurité sur le terrain. Il

est également important que la transition soit coordonnée avec les autres organismes présents sur le terrain. La manière dont la MONUSCO gère son retrait du Kasaï sera suivie attentivement.

Nous pensons que la mise en œuvre du retrait de la Mission doit également inclure des réformes dans les secteurs de la justice, du désarmement et de la sécurité, en s'appuyant sur les outils et les acteurs des domaines interdépendants que sont la paix, l'humanitaire et le développement.

De même, il est impératif pour une paix durable et pérenne que le désarmement, la démobilisation et la réintégration soient effectifs.

L'embuscade tendue à un convoi du Programme alimentaire mondial le mois dernier, qui a fait trois morts, dont celle de l'Ambassadeur de la République italienne, est tragique. Malheureusement, cet incident n'est pas une exception, et il nous rappelle avec brutalité l'insécurité et le danger permanents auxquels les Congolais eux-mêmes sont confrontés au quotidien.

Les violations des droits humains et les atteintes à ces droits sont une source de profonde préoccupation. Il est indispensable de veiller à ce que les responsabilités de ces violations soient établies. L'Irlande se félicite donc de l'information relayée ce matin, selon laquelle la Chambre d'appel de la Cour pénale internationale (CPI) a confirmé la condamnation et la peine de Bosco Ntaganda pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. L'Irlande appuie avec force l'action de la CPI, qui joue un rôle clef dans la lutte contre l'impunité, non seulement en République démocratique du Congo mais dans le monde entier. Les personnes rescapées doivent avoir accès aux soins et services nécessaires. Les signalements de violence sexuelle et fondée sur le genre et de violences sexuelles liées au conflit, comme nous l'avons entendu, restent un sujet de vive préoccupation.

Le sort des enfants touchés par le conflit armé en République démocratique du Congo doit également rester au centre de l'attention, compte tenu des difficultés graves et constantes.

La situation humanitaire est grave. Quelque 19,6 millions de personnes ont désormais besoin d'aide. La pandémie actuelle de maladie à coronavirus (COVID-19) contribue bien sûr à cette détérioration, mais le système de santé et les travailleurs humanitaires ont déjà dû faire face à une nouvelle épidémie d'Ebola, ainsi qu'au choléra, au paludisme et à la rougeole ; ces maladies continuent elles aussi de poser problème.

Nous condamnons les attaques contre les travailleurs humanitaires dans les termes les plus forts et sans la moindre équivoque. Sachant que plus de la moitié de la population de la République centrafricaine a besoin d'une aide humanitaire, il est absolument vital que les travailleurs humanitaires puissent mener leurs activités et que l'espace humanitaire soit respecté.

Pour conclure, il est évident qu'on arrive à un moment crucial en République Démocratique du Congo. Le progrès sur le front politique est encourageant mais on ne peut pas nier qu'il reste plusieurs défis à relever par rapport à la situation sécuritaire et humanitaire. Cela demande le soutien continu de la communauté internationale et, assurément, du Conseil. Je vous assure du soutien profond de mon pays, l'Irlande.

## Annexe VIII

### **Déclaration de M<sup>me</sup> Alicia Guadalupe Buenrostro Massieu, Représentante permanente adjointe du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : espagnol]

Je remercie de leurs exposés la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo, Bintou Keita, ainsi que M<sup>me</sup> Sandrine Lusamba. Puisqu'il s'agit de la première réunion de M<sup>me</sup> Keita en cette qualité, je saisis l'occasion de lui souhaiter bonne chance et de lui exprimer l'appui du Mexique dans ses nouvelles responsabilités.

Nous en profitons pour saluer le travail de la précédente Représentante spéciale, Leila Zerrougui.

Le Mexique reste attentif à l'évolution de la situation politique à Kinshasa, notamment en ce qui concerne la formation du nouveau gouvernement. Nous nous félicitons de l'annonce faite par le Président Félix Tshisekedi, selon laquelle le gouvernement sera composé de 30 % de femmes. Nous félicitons également la République démocratique du Congo de son accession à la présidence de l'Union africaine.

Toutefois, le Mexique envisage avec inquiétude l'augmentation du nombre d'incidents violents dans les provinces orientales, notamment au Nord-Kivu et en Ituri, où les Forces démocratiques alliées ont intensifié leurs attaques. Nous condamnons l'attaque du convoi du Programme alimentaire mondial au cours de laquelle, tragiquement, l'Ambassadeur italien, l'agent de sécurité et le conducteur du véhicule ont été tués. Nous réitérons nos condoléances à leurs familles. Cette augmentation de la violence a des conséquences humanitaires regrettables. Ces derniers mois, 86 % des nouveaux déplacements ont fait suite à des attaques armées.

La situation humanitaire en République démocratique du Congo est l'une des plus critiques au monde. Près de 20 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la résurgence de l'Ebola ne font qu'exacerber la situation fragile dans laquelle vit la population congolaise, en particulier dans les provinces orientales. Tant que la violence se poursuivra, la situation d'insécurité alimentaire s'aggravera. Comme l'a récemment déclaré le Secrétaire général : « faute de nourrir les gens, vous alimentez les conflits » (voir S/2021/250, annexe 1).

Le mandat de protection des civils de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) est crucial, du fait non seulement de son action directe s'agissant de protéger les communautés, mais aussi de ses efforts de stabilisation et de construction de la paix à laquelle le peuple congolais aspire tant.

Dans le but de réduire la présence de la Mission et de transférer aux autorités nationales les fonctions de la MONUSCO, il est particulièrement important de renforcer les institutions. Nous prenons note de la visite de la Représentante spéciale au Kasai-Central et de son travail conjoint avec l'équipe de pays des Nations Unies, ainsi qu'avec les autorités nationales et provinciales, aux fins d'atteindre l'objectif de transition. Le Mexique estime que la réduction des effectifs de la MONUSCO doit être progressive, fondée sur les conditions réelles de sécurité sur le terrain, ainsi que sur une présence accrue de l'État et sur le renforcement de ses institutions.

Pour réussir la sortie de la Mission et consolider les bases d'une transition durable, le Mexique exhorte le gouvernement de la République démocratique du Congo à poursuivre ses efforts pour mettre en œuvre les réformes nécessaires s'agissant du secteur de la sécurité et du cadre national de désarmement, de démobilisation et de réintégration, ainsi que pour remédier aux causes profondes de la violence, telles que les conflits intercommunautaires. Nous exhortons également tous les partenaires régionaux à collaborer avec la République démocratique du Congo pour mettre un terme à l'exploitation illégale et au trafic de ressources naturelles.

Le Mexique accorde une attention particulière à la prise en charge des personnes ayant subi des violences sexuelles liées aux conflits. À cet égard, nous saluons le travail dont s'acquitte l'organisation dont M<sup>me</sup> Lusamba est Coordinatrice, s'agissant de réhabiliter et de réinsérer ces personnes, notamment en leur accordant un soutien psychosocial indispensable pour surmonter les traumatismes dus aux violences sexuelles.

Les procès tenus récemment dans des tribunaux nationaux, qui ont abouti à la condamnation d'auteurs de crimes contre l'humanité, notamment pour viol et esclavage sexuel, sont assurément des pas dans la bonne direction. Il en va de même de l'ordonnance de réparations aux victimes rendue par la Cour pénale internationale dans l'affaire *Bosco Ntaganda*.

Il est vital de renforcer le système judiciaire national et les mécanismes de dépôt de plaintes, et le Mexique appelle à continuer de consolider cette filière en mettant l'accent sur les personnes rescapées.

## Annexe IX

### **Déclaration de M. Niandou Aougi, Représentant permanent adjoint du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir la Tunisie, le Kenya et le Niger, et de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), M<sup>me</sup> Bintou Keita, et la représentante de la société civile, M<sup>me</sup> Sandrine Lusamba, Coordinatrice nationale de l'organisation Solidarité féminine pour la paix et le développement intégral, pour leurs exposés éclairés sur la situation en République démocratique du Congo.

Nous aimerions également saisir l'occasion de cette séance d'information pour réitérer nos félicitations et nos meilleurs vœux à M<sup>me</sup> Keita pour sa nomination en tant que Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo et Cheffe de la MONUSCO.

Nous tenons également à rendre hommage à la Représentante spéciale sortante, M<sup>me</sup> Leila Zerrougui, pour son dévouement exceptionnel et sa contribution à la cause de la paix à travers la mission qu'elle a accomplie à la tête de la MONUSCO.

Nos délégations saluent le rôle de premier plan joué par la MONUSCO dans le cadre de l'accomplissement effectif de son mandat et saluent l'engagement et le courage de ses soldats de la paix et des travailleurs humanitaires en République démocratique du Congo.

Nous réitérons notre ferme condamnation des attaques perpétrées par les groupes armés contre les convois humanitaires et regrettons profondément l'attaque du 22 février 2021, au cours de laquelle l'Ambassadeur de la République d'Italie en République démocratique du Congo, son officier de protection rapprochée et un membre du Programme alimentaire mondial ont tragiquement perdu la vie.

Nous réitérons nos plus sincères condoléances et notre sympathie à leurs familles et nous appuyons l'appel lancé par le Secrétaire général à l'endroit des autorités nationales de la République démocratique du Congo à enquêter rapidement pour traduire en justice les auteurs de ces actes odieux.

S'agissant de la situation politique, l'avènement d'une nouvelle coalition gouvernementale en République démocratique du Congo, suivie de l'élection d'un nouveau bureau du Parlement le 5 janvier et de la nomination du nouveau Premier Ministre le 14 février 2021, suscitent plus que jamais notre optimisme. Nous gardons l'espoir d'un nouveau gouvernement qui s'attaquera aux véritables problèmes des populations à travers la mise en œuvre d'un programme de gouvernance durable qui permettra d'améliorer les conditions de vie, de restaurer la paix et la sécurité et de relancer le développement économique et social du pays.

Nos délégations sont également encouragées par la volonté affichée de la majorité des acteurs politiques et des organisations de la société civile de continuer à s'engager dans la voie du dialogue.

Sur le plan de la sécurité, nous déplorons la détérioration de la situation dans l'est du pays et la hausse de la tendance des violations et abus des droits de l'homme avec la multiplication des attaques contre les civils, ainsi que l'augmentation des tensions intercommunautaires, qui ont causé plusieurs dizaines de morts, en particulier dans l'Ituri et le Nord-Kivu.

Les trois membres africains et Saint-Vincent-et-les Grenadines encouragent la poursuite par les autorités des enquêtes internes afin de mettre fin à ces pratiques, qui ciblent les femmes et les enfants en particulier. Nous félicitons la MONUSCO pour son soutien technique, financier et logistique au Gouvernement de la République démocratique du Congo dans la lutte contre l'impunité et la poursuite des personnes accusées de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité ainsi que d'autres violations des droits de l'homme.

Nous nous félicitons à cet égard de la poursuite des travaux du tribunal militaire de garnison et du jugement rendu contre le chef Maï-Maï Raia Mutomboki Charlequin, qui a été condamné à 20 ans de prison pour meurtre, viol, torture, esclavage sexuel et disparitions forcées, ainsi qu'au paiement de dommages et intérêts.

Sur le plan humanitaire, nous sommes profondément préoccupés par l'augmentation du nombre de personnes ayant besoin de protection et d'aide humanitaire, qui est passé de 15,6 millions en 2020 à 19,6 millions en 2021.

La situation est davantage exacerbée par la flambée de violence dans les provinces de l'est, mais également par l'apparition d'un nouveau foyer de la maladie à virus Ebola dans le Nord-Kivu, même si les cas confirmés restent limités à 14, avec six décès.

Nous saluons à cet égard les efforts des Nations Unies, dont l'allocation d'un fonds de 4 millions de dollars pour la lutte contre la maladie a facilité des opérations de vaccination et la réouverture des écoles, restées fermées depuis le mois de décembre en raison de la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19).

La République démocratique du Congo connaît l'une des pires crises alimentaires au monde, avec plus de 21 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire aigüe, dont 5 millions d'enfants souffrant de malnutrition aigüe. Nous appelons donc la communauté internationale à renouveler son soutien au pays, en fonction des besoins et des priorités nationales.

Aussi, nous appelons les autorités nationales congolaises à tout mettre en œuvre pour faciliter l'accès et l'acheminement de l'aide humanitaire, dont la sécurisation demeure une source de préoccupation.

En termes de protection des civils, nous encourageons le Gouvernement de la République démocratique du Congo à accentuer ses efforts de coordination avec la MONUSCO concernant la mise en œuvre de la stratégie par zone pour faire face aux défis en matière de paix et de sécurité.

Nous maintenons que le renforcement des approches communautaires et du système d'alerte rapide concernant les menaces contre les civils contribuerait positivement à la sécurité et permettrait de contrer la désinformation et le sentiment anti-MONUSCO.

Nos délégations insistent par ailleurs sur la nécessité pour le Gouvernement de la République démocratique du Congo de multiplier les efforts dans la mise en œuvre de son approche stratégique de règlement des conflits et de consolidation de la paix aux plans national et régional.

Nous sommes satisfaits à cet égard des avancées réalisées concernant le rôle des femmes dans la vie publique, et nous soutenons le Président Tshisekedi, qui a pris l'engagement, lorsqu'il s'est adressé à la nation le 6 décembre 2020, d'investir davantage dans la lutte contre la discrimination à l'encontre des femmes, la violence sexuelle et sexiste et l'impunité dans ce domaine. Nous saluons les efforts de la MONUSCO pour une meilleure implication des femmes dans les processus de paix et de gestion des conflits.

Les initiatives visant à consolider la confiance avec les pays de la région démontrent un engagement continu vers la mise en œuvre effective de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. À cet égard, nous nous félicitons de l'accord conclu entre le Gouvernement de la République démocratique du Congo et les pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe aux fins du déploiement de forces opérationnelles pour lutter contre les groupes armés.

Nous encourageons le renforcement du partage d'informations par le biais des mécanismes établis, tels que le centre conjoint de centralisation du renseignement et le Mécanisme conjoint de vérification élargi dans le cadre de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, en plus d'autres accords bilatéraux de coopération en matière de sécurité dans le cadre de la lutte conjointe contre les groupes armés.

Nous prenons note de la tenue à Kigali de la réunion conjointe de défense et de sécurité des responsables de la sécurité du Rwanda et de la République démocratique du Congo sur le renforcement de la coopération bilatérale dans la lutte conjointe contre les groupes armés, qui a abouti à un communiqué conjoint annonçant un plan d'action pour la paix dans l'est de la République démocratique du Congo et dans la région, ainsi que de la réunion tenue le 18 février par le Président Tshisekedi avec des responsables ougandais, qui sont des initiatives encourageantes.

Les conséquences directes de l'exploitation illégale des ressources naturelles continuent de peser lourdement sur la sécurité et la stabilité dans l'est de la République démocratique du Congo, privant l'État de l'utilisation productive des ressources naturelles à l'appui du développement socioéconomique. Le renforcement d'une coopération régionale étroite et dynamique, ainsi que la mise en œuvre par tous les acteurs des dispositions de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba pour lutter contre les groupes armés et toutes les formes de trafic dans l'est de la République démocratique du Congo, notamment la mise en œuvre d'outils tels que les mécanismes de certification régionaux, l'harmonisation des législations nationales, l'établissement de bases de données régionales concernant la circulation des minerais et la formalisation du secteur minier artisanal, restent essentiels. Le renforcement de la coopération régionale est particulièrement important pour lutter contre l'exploitation et le commerce illégaux des ressources naturelles, qui sont intrinsèquement liés aux activités des groupes armés dans le pays.

Concernant la stratégie de sortie de la MONUSCO, nous notons les engagements pris par le Président Tshisekedi pour la mise en place d'une structure qui se chargera du nouveau cadre national de désarmement, de démobilisation, de réintégration communautaire et de stabilisation, ainsi que du groupe de travail conjoint chargé de la mise en œuvre de la stratégie de sortie et du transfert progressif des tâches de la MONUSCO vers un retrait responsable.

Cependant, nous insistons sur la nécessité de prendre en compte les aspects structurels des problèmes sécuritaires afin de prendre rapidement les dispositions qui s'imposent dans le cadre du plan de transition pour un retrait réussi de la MONUSCO, comme c'est le cas au Kasaï, où les composantes militaires et civiles seront définitivement parties en juin prochain.

Pour conclure, nous soutenons la MONUSCO dans ses efforts de sécurisation des populations civiles, ainsi que ses bons offices en faveur de la consolidation de la paix, grâce à l'appropriation nationale des initiatives pour aider au renforcement des institutions de l'État.

**Annexe X****Déclaration de la Mission permanente de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je voudrais commencer par remercier l'ancienne Représentante spéciale du Secrétaire général, Leila Zerrougui, de ses efforts inlassables et de son dévouement à la paix en République démocratique du Congo.

Je félicite également la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo, Bintou Keita, de sa nomination et la remercie de son exposé. La Norvège est prête à travailler avec elle et son équipe pour contribuer à la paix et à la sécurité en République démocratique du Congo.

L'exposé de M<sup>me</sup> Lusamba était également très intéressant, et nous sommes heureux de l'avoir parmi nous aujourd'hui.

Je voudrais également saluer la participation du représentant de la République démocratique du Congo.

Nous félicitons le Président Tshisekedi des engagements qu'il a pris en faveur de l'unité nationale, du renforcement de l'état de droit et de la promotion de l'inclusion politique et de la consolidation de la paix.

Trois mois se sont écoulés depuis que le Conseil a approuvé la stratégie conjointe sur le retrait progressif et par phases de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). S'agissant de l'avenir, je voudrais mettre en exergue trois questions que la Norvège considère d'une importance vitale.

Premièrement, nous sommes particulièrement préoccupés par les défis pesant sur la protection des civils et la situation humanitaire dans l'est de la République démocratique du Congo. La recrudescence de la violence et la persistance des attaques contre les civils sont profondément troublantes. La Norvège condamne toutes ces attaques, y compris celles qui ont récemment fait un grand nombre de victimes civiles et qui auraient été perpétrées par les Forces démocratiques alliées.

Tous les acteurs doivent respecter et honorer les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

C'est au Gouvernement congolais qu'il incombe au premier chef de faire face à ces violations et atteintes. La lutte contre l'impunité est essentielle, et nous exhortons les autorités à redoubler d'efforts pour amener les auteurs à répondre de leurs actes.

En outre, nous condamnons fermement la persistance du viol et de la violence sexuelle, y compris à l'encontre des enfants. Toutes les parties doivent prendre des mesures immédiates et concrètes pour faire cesser et prévenir ces formes odieuses de violence.

Les victimes doivent avoir accès à des réponses et à une protection tenant compte des spécificités de genre et adaptées à leur âge. Nous exhortons le Gouvernement à accélérer ses efforts pour mettre en œuvre le plan d'action sur les violences sexuelles.

La situation humanitaire reste également grave, avec près de 20 millions de personnes dans le besoin. Il est crucial de protéger les travailleurs humanitaires et de garantir l'accès à l'aide humanitaire.

Nous condamnons tous les actes qui empêchent l'acheminement de l'aide humanitaire, notamment l'attaque contre le convoi du Programme alimentaire mondial (PAM) qui a entraîné la mort de l'Ambassadeur d'Italie en République démocratique du Congo, de son garde du corps et d'un chauffeur du PAM le mois dernier.

Deuxièmement, pour garantir un retrait durable et conditionné ainsi qu'un recentrage de la Mission, les femmes, ainsi que la société civile, doivent être incluses à tous les niveaux de décision.

Nous saluons les efforts visant à établir un nouveau cadre national de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR), ainsi que la participation de la MONUSCO aux activités de DDR à l'échelon local. Une perspective de genre doit également être prise en compte dans ces approches.

Nous nous félicitons par ailleurs de la création d'un réseau de médiatrices en République démocratique du Congo et attendons avec intérêt de suivre la mise en œuvre du plan d'action de la République démocratique du Congo pour les femmes et la paix et la sécurité.

Troisièmement, la Norvège encourage la République démocratique du Congo, les pays voisins, les acteurs régionaux et l'ONU à œuvrer de concert pour s'attaquer aux causes profondes du conflit, notamment en reconnaissant que la déforestation illégale et la dégradation des ressources naturelles ont conduit à la perte de richesses nationales, ainsi qu'à la réduction des précipitations, de la sécurité alimentaire et de la production d'énergie. La nature de ces causes profondes exige un renforcement de la coopération bilatérale et régionale.

Nous nous félicitons du dialogue proactif poursuivi par les dirigeants et les organisations régionales travaillant dans le cadre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région.

Enfin, pour créer les conditions d'un retrait durable de la MONUSCO, il importe de renforcer la coordination entre la Mission et l'équipe de pays des Nations Unies afin d'appuyer les priorités en matière de stabilisation et de consolidation de la paix décrites dans le mandat. S'ils veulent préserver les acquis, les autorités et l'équipe de pays des Nations Unies doivent être prêtes à reprendre les tâches de la MONUSCO au moment de son retrait, qui commencera par le Kasai en juin de cette année, suivi du Tanganyika l'année prochaine.

Nous exhortons toutes les parties prenantes à articuler leurs efforts autour des domaines indissociables que sont l'action humanitaire, le développement et la consolidation de la paix, à tirer parti des synergies et à assurer un retrait responsable de la MONUSCO. Nous attendons avec intérêt de travailler avec les autorités congolaises et toutes les autres parties prenantes à cette fin.

**Annexe XI****Déclaration de M<sup>me</sup> Anna Evstigneeva, Représentante permanente adjointe de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), Bintou Keita, et la remercions de son exposé circonstancié. Nous avons également écouté attentivement l'intervention de M<sup>me</sup> Sandrine Lusamba.

La situation en République démocratique du Congo reste instable. Malgré les opérations spéciales menées par les Forces armées de la République démocratique du Congo, les groupes armés illégaux continuent de s'emparer de territoires riches en ressources naturelles et de contrôler les flux de contrebande.

La situation en matière de sécurité est particulièrement grave dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, où les Forces démocratiques alliées et d'autres groupes ont été actifs récemment. Nous sommes très préoccupés par le nombre croissant de victimes parmi les civils. Les militants ont tué pas moins de 1 000 personnes en 2020 et plus de 200 depuis décembre 2020. Le nombre de personnes déplacées augmente également. Nous condamnons l'attaque flagrante perpétrée contre un convoi humanitaire du Programme alimentaire mondial le 22 février, qui a causé la mort de l'Ambassadeur d'Italie en République démocratique du Congo, Luca Attanasio, d'un carabinier italien et d'un chauffeur.

Grâce aux efforts de Kinshasa et de la MONUSCO, la situation au Sud-Kivu, au Tanganyika et au Kasai s'est quelque peu stabilisée, même si la situation reste instable. Nous apprécions à sa juste valeur la contribution de la Mission à la stabilisation des régions orientales grâce à une réponse souple aux diverses menaces à la sécurité. Des moyens non militaires sont également utilisés pour gérer le problème des groupes armés illégaux, notamment par le biais d'une stratégie de désarmement, de démobilisation et de réintégration des ex-combattants, qui repose sur des activités de proximité avec les communautés locales. Dans le même temps, nous sommes préoccupés par le fait que les autorités n'ont jusqu'à présent pas été en mesure de résoudre le problème de l'exploitation et de l'exportation illicites des ressources naturelles de la République démocratique du Congo, que les groupes armés illégaux utilisent pour financer leurs activités.

Nous saluons les mesures visant à renforcer la coordination entre la MONUSCO et les Forces armées de la République démocratique du Congo et à accroître l'efficacité des Casques bleus, y compris la Brigade d'intervention. Nous prenons note des consultations en cours entre la MONUSCO et Kinshasa sur la création d'un groupe de travail conjoint chargé de surveiller le retrait progressif des soldats de la paix.

Nous suivons de près l'évolution de la situation politique dans le pays. Le Président de l'Assemblée nationale et le Président du Sénat ont été élus. Nous saluons la nomination, le 15 février, de Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge au poste de Premier Ministre. Nous espérons que le nouveau Gouvernement, qui doit être formé prochainement, sera en mesure de reprendre le contrôle de la sécurité et de résoudre les différends frontaliers et les conflits intercommunautaires.

Sur une note positive, grâce aux efforts des autorités de la République démocratique du Congo, notamment le lancement d'une campagne de vaccination, l'épidémie d'Ebola a pu être enrayée dans le pays. En dépit d'une situation humanitaire globalement difficile, des mesures efficaces ont été prises pour empêcher la propagation de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Nous appuyons les efforts que déploie le Président Tshisekedi pour impliquer les États voisins dans le règlement des problèmes de la région. Récemment, des consultations ont eu lieu entre les représentants de la République démocratique du Congo, du Rwanda et de l'Ouganda sur les questions liées à la coopération en matière de sécurité. Selon nous, le fait que la République démocratique du Congo assume la présidence de l'Union africaine en 2021 va renforcer l'attention accordée aux problèmes de la région des Grands Lacs. Nous pensons que les organisations régionales, en particulier la Communauté de développement de l'Afrique australe et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, jouent un rôle de médiation important dans le processus de paix.

En sa qualité de membre du Groupe des Amis de la région des Grands Lacs, la Russie s'engage à continuer d'appuyer le processus de paix en République démocratique du Congo, ainsi que la stabilisation de la région des Grands Lacs dans son ensemble.

## Annexe XII

### **Déclaration de M<sup>me</sup> Barbara Woodward, Représentante permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Qu'il me soit permis, pour commencer, de féliciter de sa nomination la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo, Bintou Keita, et de la remercier, ainsi que M<sup>me</sup> Lusamba, de leurs exposés aujourd'hui. Comme toujours, je tiens à féliciter la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) de poursuivre ses opérations vitales en dépit des difficultés que présente le contexte opérationnel.

Je souhaite aujourd'hui axer mon intervention sur trois points.

Premièrement, malgré nombre de défis multiformes, force est de constater que des progrès sont engrangés en République démocratique du Congo. Dans ce sens, je tiens à féliciter le Président Tshisekedi d'avoir mis en place la coalition baptisée Union sacrée de la nation, et je salue ses efforts en vue de former un nouveau gouvernement.

Il est crucial que le Gouvernement de la République démocratique du Congo avance sur la voie de réformes urgentes, en particulier celles qui sont propres à garantir des élections libres et régulières en 2023, à améliorer l'économie pour tous et à instaurer la paix et la sécurité dans l'Est. Comme l'a clairement établi M<sup>me</sup> Lusamba dans son exposé, les approches tenant compte des questions de genre sont cruciales dans tous ces domaines. À cet égard, je félicite le Président de s'être engagé à ce que son nouveau gouvernement compte 30 % de femmes.

Deuxièmement, malgré les progrès réalisés dans certains domaines, je me dois de souligner une nouvelle fois notre inquiétude face au regain de violence imputable aux groupes armés dans l'Est de la République démocratique du Congo. Le nombre d'attaques menées contre des civils depuis le début de l'année, notamment en Ituri, au Nord-Kivu et au Sud-Kivu, nous rappelle douloureusement qu'il est urgent de redoubler d'efforts pour lutter contre la menace que représentent les groupes armés.

Dans cet esprit, j'appelle tous les acteurs nationaux, régionaux et internationaux à tirer parti des leviers à leur disposition pour empêcher ces groupes d'accéder à des armes, de se livrer au commerce pour se procurer des fonds et de bénéficier d'une protection politique alors qu'ils commettent des atrocités en toute impunité. Je tiens également à exprimer ma profonde inquiétude face à la gravité de la situation humanitaire en République démocratique du Congo, laquelle est en grande partie due au conflit.

Enfin, je voudrais dire un mot sur la transition de la MONUSCO. Je me félicite de la dynamique positive observée au niveau provincial tandis que la Mission prépare son retrait du Kasaï et du Kasaï-Central. Cependant, la transition ne pourra être durable et responsable que si le Gouvernement s'implique pleinement dans le processus.

Dans ce sens, j'exhorte le Gouvernement de la République démocratique du Congo à se mobiliser et à coordonner son action aux niveaux provincial et national. Les efforts visant à remédier aux causes profondes du conflit en République démocratique du Congo et à mettre en place un avenir plus sûr et plus prospère pour les citoyens du pays ne seront couronnés de succès que si le Gouvernement en est le fer de lance.

## Annexe XIII

### **Déclaration de M<sup>me</sup> Linda Thomas-Greenfield, Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je voudrais commencer par remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo, Bintou Keita, de son exposé. Nous remercions également la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), ses dirigeants et les pays qui lui fournissent des contingents ou du personnel de police, de leurs efforts pour protéger la population congolaise.

Enfin, je remercie M<sup>me</sup> Lusamba de s'être jointe à nous aujourd'hui pour nous faire part de son expertise et formuler des recommandations sur les mesures à prendre. Le Conseil de sécurité doit continuer d'entendre les vues de courageux membres de la société civile tels que M<sup>me</sup> Lusamba, et la réalité qu'elle vit sur le terrain doit guider nos travaux.

Les dangers auxquels de très nombreux Congolais sont confrontés au quotidien sont presque inconcevables. De plus en plus d'innocents meurent chaque jour dans des attaques menées par des groupes armés, comme celles qui ont été attribuées aux Forces démocratiques alliées (ADF) au Nord-Kivu et en Ituri.

Rien que l'an dernier, les ADF ont fait plus de 840 victimes. Ces personnes sont plus que des statistiques. Et je donnerais bien les noms de chacun d'entre elles, mais nous ne le pouvons pas car nous devons protéger leurs familles des attaques susceptibles d'être menées en représailles. C'est dire à quel point la situation est dangereuse sur le terrain.

Chacune des personnes tuées par les ADF était le père de quelqu'un, la mère de quelqu'un, ou l'enfant de quelqu'un. Leurs morts sont des déflagrations pour leurs villes d'origine. Elles lézardent leurs communautés. Et pour les survivants, elles marquent souvent la perte de la source de revenus de leur famille ou le début de répercussions sociales. Une attaque suffit à causer un traumatisme de toute une vie. Les ADF ne sont cependant pas le seul groupe armé meurtrier à opérer en République démocratique du Congo.

Je tiens à présenter mes plus sincères condoléances aux familles et collègues de Luca Attanasio, l'Ambassadeur de l'Italie, de Mustapha Milambo et de Vittorio Iacovacci. Ce mois-ci, nous marquons également le quatrième anniversaire de la mort des experts de l'ONU, Michael Sharp et Zaida Catalán.

Nous ne devons pas perdre de vue l'incidence directe et concrète que ces tragédies, quels qu'en soient leurs auteurs, ont eue sur les individus comme sur les communautés. Nous devons faire plus pour mettre un terme à la violence.

À cette fin, les États-Unis ont, au niveau national, qualifié les ADF d'organisation terroriste étrangère et d'organisation terroriste mondiale spécialement désignée comme telle. Nous exhortons les États de la région, avec l'appui de la MONUSCO et du Conseil, à mettre au point des stratégies holistiques intégrées visant à faire cesser le financement extérieur et le recrutement des ADF.

Nous sommes également très préoccupés par les atroces violences fondées sur le genre qui sont perpétrées en République démocratique du Congo. Les signalements de viols sont bouleversants et révoltants. En outre, sachant que pour que les efforts de prévention et de règlement des conflits soient efficaces, il faut que les femmes et les filles y jouent un rôle central, ces actes ignobles ralentissent le processus de paix.

Nous nous félicitons donc que la MONUSCO collabore avec les organisations de femmes pour cartographier les zones jugées sensibles où les femmes et les filles ne sont pas en sécurité. Et nous sommes très favorables aux efforts déployés par la MONUSCO pour intégrer 15 équipes de liaison féminine dans les unités principales de la force afin de promouvoir la mobilisation de la population et le renforcement de la confiance.

Pour relever les défis que présente la partie orientale de la République démocratique du Congo, il faut également mettre pleinement en œuvre les engagements pris au titre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région signé en 2013. Cela implique de renforcer la sécurité, de mettre fin à l'impunité pour les violations des droits de la personne et d'accompagner les efforts de stabilisation.

Les partenaires régionaux et internationaux ont là une occasion de répondre présent. Avec leur aide, nous pouvons instaurer une paix et une stabilité réelles et faire en sorte que le riche potentiel économique de la région se concrétise. Cela concerne tous les pays de la région des Grands Lacs. Tous les gouvernements des Grands Lacs jouent un rôle vital – un rôle vital et important – dans la promotion de la paix et de la stabilité.

Nous encourageons donc le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs à se montrer plus entreprenant et à inciter les acteurs régionaux à améliorer la gouvernance, à renforcer l'état de droit et à promouvoir les droits humains.

Dans l'intervalle, nous appuyons les efforts que déploie la MONUSCO pour renforcer la capacité de la brigade d'intervention à prévenir les attaques des ADF et à y répondre. Ces travaux doivent se poursuivre, en coordination avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo.

Je voudrais également indiquer que nous jugeons encourageant que le rapport du Secrétaire général (S/2021/274) mentionne que les consultations ont commencé entre la MONUSCO et le Gouvernement de la République démocratique du Congo pour planifier la transition, à terme, et le retrait responsable des forces de maintien de la paix.

Dans le cadre de cette approche globale, nous appuyons la collaboration régionale visant à bloquer le financement illicite des groupes armés. Les chaînes d'approvisionnement en minerais responsables et ne provenant pas de zones de conflit, ainsi que les efforts pour lutter contre la contrebande de ressources naturelles, affaibliront les ADF et renforceront l'économie locale.

Enfin, nous attendons avec intérêt de discuter plus avant de ces questions à la réunion d'information du mois prochain sur les Grands Lacs. Nous espérons que ces réunions d'information consécutives permettront d'axer davantage l'attention sur le besoin urgent d'agir. Après tout, il y a tellement de potentiel prêt à être concrétisé ici aujourd'hui.

Ensemble, nous tournons la page de plusieurs décennies de violence et ouvrons une ère de paix et de prospérité pour l'est de la République démocratique du Congo et l'ensemble de la région des Grands Lacs.

**Annexe XIV****Déclaration de M. Paul Losoko Efambe Empole, Chargé d'affaires par intérim de la République démocratique du Congo auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

Qu'il me soit tout d'abord permis de vous adresser, Madame la Présidente, mes chaleureuses félicitations pour la manière dont votre pays, les États-Unis d'Amérique, ainsi que vous-même, avez assuré la présidence du Conseil de sécurité durant ce mois de mars 2021. J'aimerais également vous remercier pour avoir convoqué cette réunion qui porte sur la situation concernant mon pays, la République démocratique du Congo, et pour avoir accepté la participation de ma délégation.

J'aimerais saisir l'occasion pour remercier le Secrétaire général de l'ONU, S. E. M. António Guterres, pour son soutien aux efforts de la République démocratique du Congo en faveur d'un retour à la paix.

À ces remerciements, je tiens à associer tous les membres du Conseil de sécurité pour l'attention particulière qu'ils ne cessent d'accorder à la situation en République démocratique du Congo.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2021/274), que vient de présenter sa représentante spéciale pour la République démocratique du Congo, M<sup>me</sup> Bintou Keita, dont je salue la présence et le dynamisme. En effet, M<sup>me</sup> Bintou Keita s'est montrée très engagée dès le début de sa prise de fonctions et sensible à la situation de l'est de la République démocratique du Congo, où elle a déjà entamé une tournée pour s'enquérir personnellement de la situation sociosécuritaire dominée par des atrocités commises par les groupes armés. Elle s'est également déplacée dans la province du Kasai, laquelle doit, suivant le calendrier de retrait convenu, voir les Casques bleus partir d'ici la fin du mois de juin 2021 et être remplacés par les éléments de la Police nationale congolaise ainsi que les organismes, fonds et programmes qui couvrent les aspects humanitaires et de développement.

Je salue également la présence à cette réunion de M<sup>me</sup> Sandrine Lusamba, Coordinatrice exécutive de Solidarité féminine pour la paix et le développement intégral.

Qu'il me soit ainsi donc permis de joindre la voix de ma délégation à cet échange sur les préoccupations soulevées par ledit rapport et de faire quelques commentaires, principalement sur la situation politique, sécuritaire, humanitaire ainsi que sur les questions des droits de l'homme.

La situation politique en République démocratique du Congo reste dominée par la désignation et l'installation des nouveaux animateurs à la tête de certaines institutions du pays, après la fin de la coalition Cap pour le changement (CACH) – Front commun pour le Congo (FCC), par le Président de la République, S. E. M. Félix Antoine Tshilombo Tshisekedi, et à la suite de la mise en place de la coalition Union sacrée de la nation et du constat d'une nouvelle majorité parlementaire. Il s'agit principalement du nouveau bureau de l'Assemblée nationale présidé par l'honorable Christophe Mboso N'Kodia Pwanga depuis le 3 février 2021 ; du nouveau bureau du Sénat dirigé par l'honorable Modeste Bahati Lukwebo, depuis le 2 mars 2021 ; et du nouveau Premier Ministre et Chef du Gouvernement, S. E. M. Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, depuis le 14 février 2021. Nous sommes actuellement en attente de la sortie, prévue très bientôt, de l'équipe complète du Gouvernement de l'Union sacrée de la nation.

La décision du Chef de l'État de mettre fin à la coalition CACH-FCC a été motivée par le fait que deux années après l'alternance politique obtenue démocratiquement à l'issue des élections de 2018, ladite coalition, qui en a été l'émanation, a montré ses limites à répondre positivement à l'essentiel des attentes du peuple congolais. Aussi, le Président de la République a-t-il créé la coalition Union sacrée de la nation afin de faire avancer les principales réformes requises pour placer fermement le pays sur la voie d'une paix, d'une stabilité et d'un développement durables.

Il est tout à fait évident qu'en ce temps de transition et dans l'attente de la sortie de l'équipe complète du nouveau Gouvernement, l'activité gouvernementale tourne un peu au ralenti.

Toujours sur le plan politique, il est important de signaler l'élection du Président de la République à la tête de l'Union africaine pour un mandat d'une année lors de la trente-quatrième session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement tenue les 6 et 7 février 2021 à Addis-Abeba, en Éthiopie. Les priorités de sa présidence, qui sont reprises au paragraphe 10 du rapport sous examen, tournent autour de neuf piliers qui sous-tendent le thème principal de sa mandature, à savoir : « Arts, culture et patrimoine : leviers pour l'édification de l'Afrique que nous voulons ».

Comme la décrivent plusieurs passages du rapport du Secrétaire général, la situation sécuritaire en République démocratique du Congo reste dominée par l'activisme des groupes armés réfractaires dans la partie orientale du pays, principalement dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, de l'Ituri et du Tanganyika, ainsi que par quelques conflits intercommunautaires.

Ces groupes armés aussi bien nationaux qu'étrangers continuent à semer la mort et la désolation malgré tous les efforts déployés par les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) avec le concours de leurs partenaires, dont la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), pour les éradiquer et protéger les civils.

Ces groupes armés se forment et se défont suivant les intérêts et les réseaux de ceux qui les soutiennent. L'activité des groupes armés est devenue un business lucratif, avec des complicités à plusieurs niveaux tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, et qui les alimentent en armes, munitions et autres effets de guerre nécessaires en échange des minerais et des billets de banque.

Cette situation reste préoccupante et demeure une priorité absolue du Chef de l'État qui avait décidé de lancer, depuis octobre 2019, une grande offensive par les FARDC pour restaurer la paix et rétablir l'autorité de l'État dans cette partie du pays.

La population est fatiguée de pleurer et de compter ses morts. Elle ne se sent pas vraiment protégée contre cette tragédie et demande que quelque chose soit fait face à la stratégie de la terreur appliquée par les groupes armés, principalement les ADF. Devant ce sentiment de non-satisfaction, on assiste même à une augmentation du recours à la justice populaire contre des individus suspectés d'appartenir aux ADF.

Pourtant, plusieurs initiatives ont été prises aussi bien au niveau national que régional et international afin de mettre fin aux pleurs des populations de l'est de la République démocratique du Congo après plus de 25 ans de privation de paix et de sécurité. Nous voulons ici saluer toutes ces initiatives en faveur de la paix et de la sécurité à l'est. Cependant, nous voulons inviter et encourager tous les partenaires qui y sont associés à une coordination de nos efforts, afin que les résultats que nous attendons se concrétisent et que la paix et la sécurité reviennent effectivement à l'est. Il y a un besoin énorme de trouver une cohésion dans toutes les initiatives qui ont été lancées et une nécessité de renforcer notre stratégie commune pour la protection

des civils. Il nous faudrait trouver un mécanisme pour maximiser l'impact de ces initiatives, notamment par la cohésion, la collaboration, le dialogue, les concertations régulières, et aussi par la volonté politique.

Au niveau régional, il faudrait, par exemple, redonner vie à l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région et travailler en faveur de la mise en œuvre des initiatives sous-régionales de promotion de la paix, y compris les certificats de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs sur le commerce des minerais. Il faudra renforcer le dialogue actuellement mené au niveau des chefs d'État et élaborer une stratégie conjointe au niveau régional. Il faudrait coordonner la stratégie régionale du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs avec la stratégie nationale et avec la MONUSCO, et mettre en place ensemble un plan d'action détaillé.

Dans la même veine, les opérations militaires et les solutions non militaires devraient de plus en plus être concrétisées avec le Bureau de l'Envoyé spécial pour la région.

Nos efforts pour lutter efficacement contre ces groupes armés doivent également inclure les sanctions contre tous les réseaux mafieux de ceux qui achètent et entretiennent le commerce des minerais du sang de la République démocratique du Congo, tous ces brigands qui fournissent des armes aux groupes armés en violation totale de l'embargo.

À ce sujet et pour leur part, le Gouvernement et les FARDC mènent actuellement des actions contre tous ceux qui, à l'interne, violent les consignes et sont en connivence avec les rebelles. Plusieurs réseaux ont déjà été démantelés par les forces de sécurité et mis à la disposition de la justice militaire. C'est le cas notamment du démantèlement d'un large réseau de trafic d'armes et de munitions de guerre régulièrement volées à Kinshasa pour approvisionner les groupes armés centrafricains via Gbadolite et Gemena. Le Gouvernement et les FARDC seraient reconnaissants à tous ceux qui détiennent des informations sur ces circuits mafieux de les partager avec les autorités de la République démocratique du Congo. Nous pensons ici particulièrement à la MONUSCO et à ses drones, lesquels peuvent permettre d'obtenir plusieurs informations de première nécessité à même d'aider dans la traque contre ces groupes armés et leurs soutiens. Il est important que ces informations soient partagées avec les forces de sécurité de la République démocratique du Congo, qui sont au premier rang dans la lutte contre ces bandits armés.

La République démocratique du Congo attend de l'ONU et du Conseil de sécurité qu'ils aident la MONUSCO et lui donnent tous les moyens nécessaires afin qu'elle remplisse convenablement sa mission et son mandat, y compris le soutien politique ; qu'ils s'assurent que les contingents déployés sur le terrain ont les moyens et les capacités requis, y compris la formation nécessaire répondant aux exigences de la réalité sur le terrain et de la guerre asymétrique que mènent actuellement les groupes armés ; et qu'ils s'assurent également que le déploiement des unités et des forces attendues se déroule conformément à la résolution 2556 (2020) et s'effectue dans les délais impartis.

Il serait important que la MONUSCO renforce son partenariat déjà amorcé avec le Gouvernement, conformément aux recommandations du Conseil de sécurité, afin de s'assurer que les stratégies appliquées sur le terrain se renforcent harmonieusement et se complètent parfaitement.

Il est capital de relancer et d'intensifier les opérations conjointes et planifiées entre les FARDC et la MONUSCO, comme le recommande la résolution 2556 (2020). Pour ce faire, il est urgent que les experts du Ministère de la défense et ceux de

la MONUSCO se réunissent autour d'une table pour mettre en place un nouvel arrangement technique conforme à la recommandation de la résolution 2556 (2020), étant donné que le dernier arrangement technique remonte à 2018. Cet arrangement définirait les domaines de collaboration et d'intervention.

La MONUSCO doit aussi renforcer sa collaboration avec les autres partenaires, sous le leadership du Gouvernement, afin que les actions menées soient plus efficaces et aient l'impact attendu par les uns et les autres.

Ma délégation aimerait aussi souligner la nécessité des évaluations régulières sur l'efficacité de la Mission, ainsi que sur les performances des composantes, aussi bien les contingents militaires que les unités de police et le personnel civil, conformément aux mémorandums d'accord, afin de s'assurer du niveau d'accomplissement du mandat confié par la résolution 2556 (2020). À ces évaluations internes peuvent être jointes des évaluations régulières avec les partenaires sur l'efficacité de notre action commune et sur les activités que nous menons ensemble sur le terrain pour mieux nous réorganiser en cas de nécessité.

Afin de briser le cercle vicieux du problème des combattants démobilisés tant nationaux qu'étrangers qui déposent les armes, il est important que la MONUSCO prête main forte aux activités de désarmement, de démobilisation et de réintégration, ainsi qu'au programme de désarmement, de démobilisation, de réintégration communautaire et de stabilisation, tel que cela a été défini par le Président de la République, c'est-à-dire une fusion des activités de désarmement, de démobilisation et de réintégration et du Plan de stabilisation et de reconstruction de l'Est de la République démocratique du Congo.

La République démocratique du Congo fait, depuis plus de deux décennies, l'objet d'actes de terreur perpétrés par des groupes armés. Certes, tous ces différents groupes armés, qu'ils soient étrangers ou nationaux, commettent des exactions très violentes sur la population. Cependant, mon pays est préoccupé par la montée en puissance des Forces démocratiques alliées-Madina Tawheed wal Muwahdeen (ADF-MTM), un groupe rebelle allié à Al-Qaida et à l'État islamique, dont il bénéficie d'un grand soutien dans le but de propager le califat en République démocratique du Congo.

Le Gouvernement de mon pays aimerait que le vrai visage et l'identité de ce groupe terroriste soient reconnus par le Conseil de sécurité. C'est ainsi que la République démocratique du Congo salue la reconnaissance par le Gouvernement des États-Unis des ADF comme groupe terroriste affilié à l'État islamique d'Iraq et du Levant, et souhaite que les autres membres du Conseil de sécurité lui emboîtent le pas.

En effet, le groupe jihadiste ADF-MTM s'illustre par le recrutement forcé, l'endoctrinement et la radicalisation d'enfants, ainsi que par des massacres, tueries, décapitations, pillages, incendies, viols, enlèvements de civils et des attaques contre les forces de l'ordre, de défense et de sécurité et contre les éléments de la MONUSCO et les acteurs humanitaires.

Il est important de signaler que, mon gouvernement, en ce qui concerne la stratégie commune de retrait progressif et échelonné de la MONUSCO, reste disposé à discuter au sein du groupe de travail conjoint qui a été mis en place par le Gouvernement et la MONUSCO conformément à l'esprit de la résolution 2556 (2020), de sorte que les conclusions qui en sortiront servent de document de référence pour les deux parties afin d'accompagner l'exécution harmonieuse de la stratégie conjointe et de permettre un transfert graduel des responsabilités et un retrait ordonné et définitif de la MONUSCO.

Concernant la mise en œuvre de la stratégie commune de retrait de la MONUSCO, il est nécessaire que ce groupe de travail se charge rapidement de la définition des modalités pratiques de ce retrait et du transfert des tâches au

Gouvernement de la République démocratique du Congo, grâce à la prévision d'indicateurs réalistes et mesurables, sans compter un chronogramme avec les différents rôles et responsabilités ainsi que l'évaluation des risques et les stratégies de leur atténuation.

Il faudrait renforcer cette collaboration et multiplier les échanges en vue de peaufiner ensemble la stratégie et le calendrier de sortie, y compris les étapes de transition et la mise en place des indicateurs communs d'appréciation et des « benchmarks ». Plus les mois avancent et la « deadline » approche, plus les membres de ce groupe de travail devraient se retrouver régulièrement.

La République démocratique du Congo poursuit, sous l'impulsion du Chef de l'État, ses efforts dans l'amélioration de la situation des droits de l'homme. Au cours de la période qui nous concerne, d'octobre 2020 à mars 2021, plusieurs faits nouveaux positifs ont été réalisés par la République démocratique du Congo dans le cadre du respect des droits de l'homme et dans la lutte contre les impunités et les crimes graves commis sur son territoire.

Nous voulons ici saluer l'assistance apportée par la MONUSCO à la justice militaire congolaise dans les enquêtes sur plusieurs dossiers pour combattre l'impunité et solder plusieurs dossiers qui étaient en souffrance, comme souligné dans plusieurs paragraphes du rapport (S/2021/274) sous examen.

Parmi ces faits nouveaux relatifs à la promotion et à la protection des droits de l'homme en République démocratique du Congo, nous pouvons relever, entre autres, l'élaboration et l'adoption de propositions de loi portant sur les droits des personnes handicapées et sur les droits des peuples autochtones à l'Assemblée nationale, et transmises au Sénat pour une seconde lecture ; la préparation par le Gouvernement d'un document stratégique intitulé « Plan intégré de mise en œuvre des recommandations des mécanismes régionaux et internationaux des droits de l'homme », avec l'appui du Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme en République démocratique du Congo (BCNUDH).

Plusieurs mesures de grâce ont été prises par le Chef de l'État, notamment des libérations conditionnelles pour désengorger les prisons et améliorer ainsi les conditions carcérales. La République démocratique du Congo a réintégré le programme de la loi sur la croissance et les perspectives économiques de l'Afrique institué par les États-Unis en faveur des pays africains, après évaluation satisfaisante des progrès réalisés, depuis peu, par la République démocratique du Congo en matière de respect des droits fondamentaux et des libertés publiques.

Sur instructions du Président de la République, le Gouvernement devra, dans les tout prochains jours, entreprendre des discussions avec toutes les parties prenantes pour l'abolition de la peine de mort ; l'adoption par les commissions spécialisées du Gouvernement de deux projets de décrets relatifs à l'implémentation de la justice transitionnelle en République démocratique du Congo ; et l'octroi des frais de réhabilitation provisoire aux victimes de guerre de Kisangani.

Dans le cadre particulier de la lutte contre la corruption et l'impunité, nous pouvons relever quelques cas, notamment :

Le 12 janvier 2021, le tribunal de garnison de Bukavu a condamné à 20 ans de prison Mukambilwa Le Pouce, qui a été reconnu coupable de meurtre, viol, esclavage, et autres actes inhumains constitutifs de crimes contre l'humanité.

Le 8 mars, la Cour militaire opérationnelle du Nord-Kivu a reconnu coupables trois personnes accusées d'avoir attaqué un centre de traitement de l'Ebola et assassiné un médecin de l'Organisation mondiale de la Santé à Butembo en avril 2019.

Le 20 mars 2021, 23 bandits arrêtés lors des patrouilles de la Police et accusés d'insécurité ont été présentés au public par la Police d'intervention criminelle ; etc.

Aussi, mon gouvernement s'étonne-t-il que malgré tous ces efforts reconnus par tous, le rapport sous examen affirme dans son paragraphe 25, s'agissant des violations des droits humains, que 51 % des cas ont été attribués aux groupes armés et 49 % aux agents de l'État, dont 90 % ont été perpétrés dans les provinces touchées par le conflit.

Pour mon gouvernement, il se pose bien ici la problématique de l'élaboration des statistiques qui, encore une fois, sont divergentes et contradictoires sur les allégations contre les éléments des forces de sécurité et les agents du Gouvernement de la République démocratique du Congo, et cela même au sein du système des Nations Unies. Ces statistiques diffèrent selon qu'il s'agit de la MONUSCO, du BCNUDH, du Groupe d'experts, des envoyés spéciaux du Secrétaire général et du Gouvernement de la République démocratique du Congo. Encore une fois, ma délégation estime qu'il serait mieux indiqué, comme plusieurs fois souhaité, d'échanger ensemble, au préalable, sur les méthodologies appliquées, les informations recueillies, et au besoin de consolider ces données avant de les rendre officielles et de les publier.

Toutefois, et étant donné que ce taux est assez élevé, mon gouvernement aimerait avoir un peu plus de détails et d'informations sur ces allégations, notamment connaître les types de violations, les endroits précis où ces violations ont été commises avec les noms de ceux qui les ont commises pour permettre à ses services compétents de mener les enquêtes appropriées et de sanctionner leurs auteurs en cas de confirmation des faits.

Sur le plan humanitaire, outre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la République démocratique du Congo est également confrontée à d'autres épidémies et maladies comme l'Ebola et la rougeole, et qui mettent à rude épreuve son système de santé. Il y a également le problème des réfugiés et déplacés internes, dont le nombre ne fait qu'augmenter à cause de la situation sécuritaire. Ces personnes déplacées vivent dans des conditions désastreuses, surtout avec la résurgence de la COVID-19 et de l'Ebola, et elles appellent à la solidarité des partenaires tant nationaux qu'internationaux.

C'est d'ailleurs en allant apporter son secours à ces réfugiés et déplacés que le convoi humanitaire du Programme alimentaire mondial a été attaqué et que l'Ambassadeur de l'Italie a trouvé la mort. À ce propos, j'aimerais informer le Conseil qu'une enquête a été ouverte au parquet militaire en rapport avec cette attaque.

En guise de conclusion, je voudrais une fois de plus remercier les membres du Conseil de sécurité, les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police et les principaux partenaires régionaux et internationaux pour leur soutien constant afin de garantir la réalisation du mandat de la MONUSCO, et de ramener la paix et la sécurité dans l'est de mon pays.

Je ne saurais terminer ce mot sans exprimer la profonde gratitude du Gouvernement et du peuple congolais à M<sup>me</sup> Leila Zerrougui, ancienne Représentante spéciale du Secrétaire général, pour son amour du Congo et son dévouement en faveur de la paix en République démocratique du Congo.

Pour terminer, j'aimerais réaffirmer la détermination du Président de la République et du Gouvernement à rester mobilisés et à poursuivre la lutte déjà engagée avec le concours des partenaires jusqu'à l'éradication totale des groupes armés, pour que les populations de l'est de la République démocratique du Congo puissent vivre en paix d'une manière durable et contribuer au développement de leur pays.